

Vous voulez poursuivre sur une formation en apprentissage et signer un contrat d'apprentissage pour 2 ans **Quelles démarches ?**

1

MARS

- S'inscrire sur PARCOURS SUP
- Noter l'UFA/Lycée JA Grégoire + la formation de BTS souhaitée
- Contacter le lycée Grégoire (Mme FORGERON – 05 45 38 63 56) pour faire connaître son projet

2

MARS à MAI

Rechercher une entreprise et **un Maître d'apprentissage**
Obtenir un accord de principe et rester en relation

3

Entre le 1 et 15 MAI

- Re Contacter le lycée Grégoire (Mme FORGERON – 05 45 38 63 56) pour faire un point sur l'évolution de son projet
- Obtenir l'envoi de toutes les informations et procédures relatives à la signature du contrat d'apprentissage

4

A partir du 1^{er} JUIN

Faire signer le contrat d'apprentissage par l'entreprise

Faire envoyer le contrat très vite en suivant la procédure qui a été indiquée. Mme FORGERON vous confirmera votre place dans la formation.

ATTENTION, les premiers contrats signés et arrivés conformes sont les premiers pris

Pour info :

- 8 places en BTS GTLA
- 8 places en BTS MV VP - auto
- 8 places en BTS MV Moto
- 6 places en BTS MVTR

5

Vers le 6 JUILLET

Vous présenter à l'UFA/Lycée JA GREGOIRE à la date convenue pour vous inscrire

Quelques conseils pour une formation en apprentissage réussie :

- Savoir pourquoi vous avez fait ce choix de formation (votre motivation)
- Etre capable de vous engager dans la durée (2 ans)
- Etre très assidu et travailler très régulièrement
- Faire le lien entre votre maitre d'apprentissage et vos formateurs dans vos apprentissages professionnels

